

Bilan et perspectives 2009

AIVI en actions

2009 ou l'année de la continuité, de validation de notre capital. Un second congrès sous le signe du succès, une présence tout au long de l'année dans les médias grâce à nos diverses actions et en prime, le mot inceste de plus en plus présent dans la société.

La mission d'information

Marie-Louise Fort, députée de l'Yonne, ancienne maire de Sens, notre ville pilote, est nommée en septembre 2008 par Jean-François Copé à la tête d'une mission d'information sur l'inceste. Elle s'engage à remettre son rapport en janvier 2009. Nous avons collaboré de façon intensive à ce rapport. Les victimes ont écrit à la députée par centaines. Il fallait que ce rapport ne passe pas inaperçu. Nous avons donc réalisé un vieux rêve, publier les premiers chiffres de l'inceste en France le même jour que la sortie du rapport Fort. Cela a pu prendre forme grâce à AXA Atout Cœur qui a financé le projet (environ 10 000 euros) et au journal Le Figaro qui a publié les résultats en exclusivité. La presse s'est littéralement jetée sur l'info choquante : deux millions de français sont victimes d'inceste ! Nous avons fait le tour des plateaux TV et des radios, l'info est passée et cela continue. Les projets de reportages s'annoncent chaque jour, les articles, les interviewes. Maintenant on parle plus facilement de l'inceste.

La loi

Le rapport de Mme Fort vient d'aboutir sur un projet de loi satisfaisant pour nous sur de nombreux points, moins sur d'autres. Déposé le 18 mars 2009, il a été voté à l'assemblée puis au Sénat. Nous attendons la date de la deuxième lecture à l'assemblée. Dans les deux cas le PS s'est abstenu.

Les livres

Enfin les deux premiers livres de notre collection « L'inceste : quand les victimes en parlent », ont été édités cette année. Le premier « Révéler l'inceste à son entourage » est sorti en juin, le second « Etre parent après l'inceste » en novembre. Nous sommes heureux de voir naître cette collection unique en son genre, issue de nos groupes de parole, de l'expérience, de l'expertise des victimes. Nous avons voulu ces ouvrages le plus informatif possible, ponctués d'exemples vécus, afin qu'ils soient aussi un outil autant qu'un enseignement. Le deuxième livre, sorti à 3000 exemplaires est déjà épuisé, une réédition est en cours. Le prochain sortira en septembre pour le congrès sur le thème « Les conséquences de l'inceste ». Notre but étant de créer une collection qui restera en permanence en librairie afin d'informer sur l'inceste.

Congrès international

Notre congrès 2008 a été un succès à tel point que nous avons à regret, refusé des participants. Pour l'édition 2009, nous sommes passés d'une salle de 400 places à une salle de 700 places garantir une entrée pour tout le monde. L'espace Reuilly dans le 12^e à Paris a été réservé un an à l'avance, l'endroit était parfait. Le thème s'est imposé à nous suite à notre premier groupe de parole sur le thème « Etre parent ». Nous ne soupçonnions pas les difficultés rencontrées par les victimes dans ce domaine, la souffrance engendrée, ce fut un électrochoc. De là, nous avons voulu savoir ce que la science avait à nous apporter dans ce domaine. Sur tous les thèmes relatifs à la parentalité des victimes d'inceste, nous avons cherché des scientifiques dans le monde entier pour nous présenter leurs travaux. Canada, Israël, Grande Bretagne, France... nous avons trouvé des études très intéressantes à

présenter et des témoignages de victimes pour les corroborer ou non.

Quinze jours avant le jour J, nous recevions toujours des inscriptions. Là, nous apprenions que la Maire du 12^e réquisitionnait notre salle pour besoin d'intérêt général. Plusieurs jours de stress s'en suivirent car pour trouver une salle de 700 places à Paris, capitale mondiale des congrès, en 15 jours, cela relevait de l'impossible. Heureusement, nous avons contracté une assurance ce qui nous a permis de louer le CAP 15 près de la tour Eiffel pour 13000 euros au lieu des 3000 de l'espace Reuilly. Un coup de chance. Tout à réorganiser dans l'urgence, l'expérience fut très formatrice ! Nous avons obtenu le patronage du Ministère de la Santé et de celui des Affaires familiales mais aucune visite ministérielle. Notre partenaire AXA Atout Cœur nous a aidés à préparer le congrès au niveau logistique et nous a apporté un financement complémentaire. Plus encore, une équipe de l'association est venue nous prêter main forte le jour J. Financièrement l'évènement s'est avéré fructueux pour AIVI. Il va permettre en bonne partie l'autofinancement de l'association pour 2010. Les annales du congrès sont en vente sur le site dédié <http://aivi.org> dans la boutique en ligne, au format PDF pour 20 euros.

Les groupes de parole

Nous le disions dans notre dernier bilan, nos groupes sont très importants pour accueillir les victimes bien sûr mais aussi pour nous faire connaître auprès des professionnels, des medias et des élus. En revanche, leur création est longue et compliquée. Il est difficile de former les responsables à distance car cela demande des moyens financiers importants. Pourtant nous recevons des demandes du Canada, de Belgique et maintenant d'Italie. De ce fait nous avons décidé de ralentir notre politique d'ouvertures mais d'investir dans la formation et le soutien des responsables et coresponsables des groupes. Nous avons modifié notre politique de formation qui maintenant se fait sur le terrain, dans un groupe en fonctionnement pendant 10 mois.

C'est un gros investissement, surtout pour ceux qui viennent de loin. Nous avons fermé trois groupes cette année malheureusement. Genève pour des raisons de différences de culture. Les Suisses nous ont fait comprendre qu'ils étaient bien avancés sur le sujet et qu'ils avaient déjà des groupes. De plus notre responsable, Aurore Labelle attend un heureux évènement qui ne lui permet plus d'assurer les groupes. Bordeaux a fermé car la responsable a décidé d'ouvrir sa propre association pour y faire la même chose que chez AIVI avec les mêmes outils et dans le même lieu. Quant à Versailles, nous avons du fermer suite à la démission de Sandrine Apers, aussi secrétaire au bureau. Nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver une salle gratuite à Créteil donc nous ouvrirons en janvier 2010 à Maisons-Alfort, dans notre siège administratif. Pour stabiliser les groupes, nous réfléchissons à un nouveau mode de fonctionnement dans l'engagement bénévole et la prise de responsabilités.

La formation continue

Le Conseil Général du Vaucluse nous a sollicités pour une intervention devant soixante dix professionnels sur une journée. Nous avons intitulé notre formation « L'inceste et ses conséquences expliqué par les victimes ». La journée s'est bien déroulée, elle sera reconduite l'année prochaine. Nous avons également développé notre catalogue de formation continue à l'attention qui sera proposé en 2010 aux professionnels. Deux formations seront assurées par AIVI, les autres par des professionnels : psychotraumatologues, pédopsychiatres, psychologues spécialisés... Cette branche d'AIVI avec le congrès permettra d'autofinancer l'association qui ne demande toujours pas de subventions afin de rester indépendante.

La Haute Autorité de Santé

La Haute Autorité de Santé (HAS) a accédé à la demande d'AIVI de février 2008 sur l'étude du repérage des violences intrafamiliales par le médecin généraliste. Nous avons commencé le travail en participant au comité de pilotage ainsi

qu'au premier groupe de travail. La fin du projet est prévue pour le premier semestre 2010.

Le site Internet

Notre site, lieu de communication et d'information pour les victimes, leurs proches et le grand public, commençait à vieillir. Le reproche récurrent des utilisateurs était qu'il était difficile de trouver les informations tant le site était dense. Nous avons donc pris la décision de refaire notre site de A à Z avec l'aide d'un professionnel. Nous avons changé de système de gestion, réorganisé les contenus et apporté des services supplémentaires : boutique en ligne avec possibilité de téléchargement automatique des produits PDF achetés, messagerie privée pour les adhérents, blogs pour les adhérents, inscription automatique liée à PayPal pour adhérer ou donner à l'association. La grande nouveauté qui est en cours d'élaboration en cette fin d'année 2009 est la traduction de notre site en Italien et en Espagnol. En effet, le livre d'Isabelle Aubry, notre Présidente a été publié en 2009 en Italie et aux Pays Bas. Des demandes de victimes sont arrivées très vite. Quant à l'Espagne, le livre sortira au printemps. Nous allons accueillir deux stagiaires pendant quatre semaines pour mener à bien la mise en place du site espagnol. La prochaine étape sera la traduction en anglais surtout pour les pays européen aux langues moins répandues.

Les medias

Depuis la sortie du livre d'Isabelle Aubry en septembre 2008, la mission d'information de Marie-Louise Fort qui a suivi, les medias se sont ouverts à la cause de l'inceste, nous l'avons vraiment ressenti. Télévisions (journaux télévisés, documentaires, émissions), radios, presse, nous avons été fortement sollicités, de nombreux témoins, membres d'AIVI ont répondu et témoigné. Ce n'est pas fini, plusieurs émissions importantes sont prévues pour 2010 dans lesquelles AIVI a sa place.

AIVI : Ressources humaines

Les adhérents

Cette année encore, AIVI a battu son record d'adhésions avec deux cents soixante quinze membres cotisants en fin d'année contre deux cents l'année dernière. Notre système de cotisation annualisé, injuste pour ceux qui cotisent en fin d'année, devait changer pour un système de date à date. Toutefois, l'Assemblée Générale en a décidé autrement et le vote des adhérents a basculé vers le système annualisé. Quant aux cotisations dont le montant n'a pas changé depuis dix ans, elles sont respectivement passées de 38 à 40 euros et de 19 à 20 euros pour les personnes en difficultés financières.

Les membres sympathisants

Enregistrés sur le site mais non cotisants, les membres sympathisants sont maintenant au nombre deux mille au lieu de mille huit cent l'année précédente. Ils répondent régulièrement à nos appels à témoin et participent à la vie du site.

Les bénévoles

Le nombre de nos bénévoles fixes a diminué en même temps que nos groupes de parole. Nous pouvons maintenant compter sur une dizaine de bénévoles. Les bénévoles occasionnels sont plus nombreux. Au congrès de 2009, ils étaient 22, les autres avaient choisis d'être congressistes. Les bénévoles d'AIVI exercent principalement dans les groupes de parole partout en France. A l'exception d'Isabelle Aubry qui consacre tout son temps à l'association, les bénévoles qui travaillent par ailleurs, donnent en plus de leur temps pour mener à bien leur mission. Encore une fois, saluons leur engagement car AIVI c'est eux, c'est eux la force vive de notre association.

Les stagiaires

AIVI a accueilli plusieurs stagiaires cette année et va continuer dans cette voie. Bureautique, évènementiel, psychologues en fin d'études

pour les groupes... nous sommes très attachés à leur fournir un stage de qualité.

Les salariés

Nous avons recruté une salariée en Contrat d'Adaptation Emploi en janvier 2009 à 35 heures. Cette personne ayant souhaité nous quitter fin juin, nous avons recruté deux personnes, Latifa Isckia assistante administrative et comptable et Cindy Cepa, assistante commerciale et communication. L'une plus sur les comptes et l'organisation administrative, l'autre sur le congrès et la formation continue. Elles sont toutes deux en contrat CAE de 22 heures par semaine pour un contrat en CDD de 12 mois. Professionnaliser notre organisation et notre travail grâce à une équipe bien formée va nous permettre de dégager du temps pour nos actions militantes et pour le développement de l'association.

Le Conseil d'Administration

Dans cet objectif de professionnalisation, nous avons souhaité renforcer l'équipe dirigeante de l'association. Ainsi nous avons décidé de créer le premier Conseil d'Administration d'AIVI depuis sa création. Il comptera entre 7 et 15 personnes qui seront élues lors d'une assemblée extraordinaire fin janvier 2010.